Santé mentale au Québec

santé mentale au quebec

Prévention chômage Unemployment-prevention

Jacques Limoges

Volume 12, Number 2, November 1987

Chômage et santé mentale (1) et Histoire et politiques (2)

URI: https://id.erudit.org/iderudit/030404ar DOI: https://doi.org/10.7202/030404ar

See table of contents

Publisher(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (print) 1708-3923 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Limoges, J. (1987). Prévention chômage. Santé mentale au Québec, 12(2), 106–113. https://doi.org/10.7202/030404ar

Article abstract

Following a brief description of mental health and its impact in the workplace, the author examines the primary, secondary and tertiary preventive measures related to unemployment, with special emphasis on the primary ones. He then demonstrates how unemployment affects and concerns us all: the unemployed, workers, students, natural networks among the unemployed and, finally, those involved in promoting community and mental health. In conclusion, the author defends and integrated and concerted approach for preventing unemployment and argues that this cannot be possible without sufficient collaboration among those experts who study the individual-schooling-workplace process.

Tous droits réservés © Santé mentale au Québec,1987

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Prévention chômage

Jacques Limoges*

Après avoir brièvement défini la santé mentale et les retombées du travail, l'auteur aborde les préventions primaire, secondaire et tertiaire du chômage, en s'attardant d'une façon particulière à la prévention primaire. Il poursuit en démontrant comment le chômage affecte tout le monde et nous concerne tous: chômeurs, travailleurs, étudiants, réseaux naturels de chômeurs et, enfin, les intervenants en santé communautaire et mentale. Il conclut avec un plaidoyer pour une approche intégrée et concertée en prévention-chômage, ce qui ne pourrait se faire sans la collaboration des experts de la dynamique individuétude-travail.

SANTÉ MENTALE, TRAVAIL ET CHÔMAGE

Dans cet article, après avoir défini brièvement la santé mentale et la prévention, j'aborderai celle-ci d'abord sous l'angle de la prévention secondaire, puis ensuite sous l'angle tertiaire et enfin sous l'angle primaire. J'en profiterai pour justifier cet ordre inhabituel d'aborder la prévention.

En conclusion, je tenterai de démontrer pourquoi le chômage concerne tout le monde, chômeurs, parents, travailleurs et intervenants, chacun ayant une tâche précise à remplir face au chômage.

Santé mentale et chômage

Pour bien situer mon angle de réflexion, je retiendrai comme définition de la santé mentale, celle proposée par Hagan et Paul (1987):

«La santé mentale n'est pas définie de façon statique, mais plutôt comme étant un processus dynamique d'adaptation au stress impliquant l'interdépendance des dimensions biologiques, psychologiques et environnementales des individus. Le processus d'adaptation serait donc un rapport de force dynamique en tension vers un équilibre entre les facteurs individuels et les facteurs de l'environnement» (p. 2).

Les auteures ajoutent:

«On peut donc associer la santé mentale à un niveau de vulnérabilité au stress ou à la tension. Améliorer la santé mentale consisterait d'une part à agir de façon à diminuer la vulnérabilité au stress en renforçant les mécanismes d'adaptation des individus et des groupes, et agir sur les facteurs environnementaux qui accroissent cette vulnérabilité. Ces actions auraient pour but d'aider l'individu à maintenir ou développer un certain niveau de tension optimale entre ces capacités d'adaptation et les pressions de l'environnement.» (p. 3).

Avec cette ligne de pensée, dans le texte qui suit, je tenterai de démontrer, entre autres choses, le stress occasionné par le chômage sur divers groupes de la société. Enfin, je proposerai divers types et ordres de prévention qui ont pour but ultime et commun de diminuer la vulnérabilité à ce stress, non pas en le niant, mais en le canalisant.

Le chômage, et surtout l'absence de travail structuré, rend les gens malades. De nombreuses recherches (dont certaines apparaissent dans ce document) démontrent les effets physiologiques du manque d'emploi. Elles font surtout la preuve que cet état de vie amène les gens à se détruire physiquement: malnutrition, consommation excessive d'alcool et de médicaments, tentatives suicidaires, etc. Mais les effets dévastateurs du chômage sont aussi grands, sinon plus, au plan psychomental.

^{*} L'auteur est professeur-chercheur à l'université de Sherbrooke, et fondateur du Groupe éducation-chômage.

Borgen (1984), Fortin (1983) et Limoges (1983, 1987) ont démontré que, après une phase de dénégation, les personnes en période prolongée de chômage passent par une phase de colère caractérisé par l'agressivité, la violence et la confrontation excessive de leur milieu, surtout des gens qui le composent. Plus tard, cette phase est suivie d'une phase de marchandage, et ensuite d'une autre dont la personne elle-même est la cible. Cette dernière phase a pour caractéristiques la dévalorisation, les attitudes dépressives, la culpabilité, bref une phase d'autodestruction. Oui, le chômage est fortement destructeur. Si, selon Hagan et Paul (1987), l'une des préoccupations des intervenants en santé mentale devrait être la gérance des occasions de stress, alors ces intervenants ont un rôle particulier à jouer auprès des chômeurs car tout ce qui vient d'être écrit mène à la conclusion que l'expérience prolongée du chômage occasionne un stress intense et persistant. Oui, le chômage est destructeur.

Bien sûr qu'à la suite de ces quatre premières phases, s'en trouve une cinquième que j'ai décrite comme la phase du chômage créateur et que les recherches avec le groupe éducation/chômage ont confirmée. Cette phase-ci permet une redéfinition de soi, une vision nouvelle de la société et du travail, bref un nouveau départ. En fait, cette phase est celle visée par toute intervention préventive dans le domaine du chômage. Pour être plus spécifique, toute prévention en ce domaine cherche essentiellement à éviter les quatre premières phases du chômage destructeur pour atteindre directement la phase chômage créateur!

D'un point de vue psychologique, on peut dire que ce stress en particulier est dû à la perte de cinq retombées majeures de sécurité. Ces retombées prennent toutes leurs sources dans le travail. Perdre un emploi ou ne pas avoir un travail structuré signifie bien sûr la perte d'un revenu avec tout ce que cela comporte: modification des habitudes de vie et de loisir, modification du style de consommation, etc.

Mais la perte ou l'absence d'un emploi signifie aussi la perte ou l'absence d'un statut social, sans doute le statut le plus important pour la plupart des gens, car il constitue le statut type des sociétés modernes (Limoges, 1987).

Très associée à cette perte de statut est la

détérioration des relations interpersonnelles. En effet, le travail est le fournisseur premier des relations de tous genres, y compris des plus intimes. Par exemple, combien de personnes ont connu leur partenaire de vie au travail ou par l'entremise de confrères/consœurs de travail ou dans un lieu fréquenté à cause du travail?

Pas d'emploi signifie aussi moins d'encadrement et de contrôle de son temps et de son espace. La personne ne sait plus à quelle heure se lever, ou aller par la suite, quand faire ses courses, et ainsi de suite.

Enfin, l'absence de travail structuré signifie la non-réalisation ou la non-productivité, surtout dans le sens psychologique le plus profond des termes. Lorsqu'une personne ne travaille pas, elle ne «réalise» pas, elle n'a donc plus de sujet dont elle peut parler, et elle n'a plus rien à dire sur elle- même!

Selon que ces retombées du travail sont plus ou moins importantes pour une personne, celle-ci pourra plus ou moins s'accommoder d'un excès de travail comme d'une absence totale de travail ou encore exiger ou se satisfaire d'un travail à temps partiel, etc.

Chômage et prévention

Caplan (1964) distingue trois types de prévention selon que celle-ci précède, supporte ou fait suite à une crise quelconque. Ces types sont décrits dans l'ordre comme les préventions primaire, secondaire et tertiaire.

Considérant qu'il y a présentement environ 12% de chômeurs au Québec, que ce pourcentage peut être doublé pour inclure les chômeurs «passifs» (c'est-à-dire non inscrits dans un centre d'emploi) et les finissants des collèges et universités, considérant en particulier que près de la moitié des jeunes adultes sont touchés par le chômage, le chômage constitue un problème majeur pour la décennie en cours. En conséquence, l'urgence appelle d'aborder d'abord la prévention secondaire du chômage. Par la suite, j'aborderai le niveau tertiaire pour enfin terminer sur une prévention primaire du chômage.

PRÉVENTION CHÔMAGE

Prévention secondaire du chômage

Le chômage détruisant, le but premier de la prévention secondaire du chômage est d'éviter le pire, entre autres choses:

- la perte des compétences personnelles;
- l'écrasement sous le poids du stress;
- l'autodestruction par l'alcool, la drogue, le suicide;
- etc.

Comme toute prévention de ce type, cela implique de donner à la personne concernée tout le support nécessaire par les moyens les plus variés: rencontres individuelles, groupes de support et de ventilation, parrainage et ainsi de suite.

Mais dans le cas du chômage, la prévention secondaire veut dire plus. Il faut aider le sansemploi à trouver et à maintenir provisoirement des substituts aux cinq retombées du travail décrites précédemment, c'est-à-dire trouver et maintenir:

- 1. un statut social (par exemple en s'identifiant à un groupe ou en témoignant de sa façon de «passer à travers» la situation du chômage);
- 2. des relations interpersonnelles (par exemple en parrainant un chômeur aux prises avec une phase qu'on a soi-même franchie avec succès);
- 3. la gestion du temps et de l'espace (en ayant plusieurs petits projets à court terme comme faire de l'exercice, refaire son curriculum vitæ, etc.);
- 4. les réalisations (par exemple en accumulant des réussites en lien avec son statut, ses relations interpersonnelles et la gestion de son temps/espace);
- 5. un revenu, en recadrant ce terme et ce concept pour inclure des «revenus psychologiques» (ainsi pour tel individu le fait d'aller à un groupe de support qui l'a enfin sorti de la solitude et de la honte qui le hantaient depuis des mois est un bon revenu provenant de son «placement» dans un groupe).

Cette substitution aux cinq retombées du travail constitue ce que j'appelle *la remise en forme vocationnelle*¹ ou le *chômage créateur* puisque ces retombées rejoignent justement les attitudes et les comportements des sans-emploi ayant atteint la phase chômage créateur (Limoges, 1983, 1987).

Et ce n'est qu'une fois cette cinquième phase et ces objectifs atteints que toute prévention tertiaire s'avère pertinente, efficace et constructive.

Prévention tertiaire du chômage

D'abord, conscient des effets psychologiques dévastateurs du chômage et possédant une vision et une expérience créatrice du chômage, le sansemploi — comme l'intervenant — reconnaît maintenant² la pertinence d'éviter de sombrer à nouveau dans le chômage et surtout dans ses effets destructeurs.

Si cette prise de conscience et cette raison n'ont pas été développées au cours de la période de chômage, avec ou sans l'aide d'une intervention préventive de type secondaire, elles demeurent préalables à toute prévention tertiaire, sinon celle-ci est vouée à l'échec (Avedon, 1986).

Il va sans dire que le premier objectif de la prévention tertiaire du chômage est de maintenir, d'une part la crainte des effets dévastateurs du chômage (la crainte n'est-elle pas le début de la sagesse?), et d'autre part les attitudes et comportements propres au chômage créateur: écoute et respect de soi, élaboration de buts éclairés et stimulants, épanouissement de relations interpersonnelles de qualité, maintien d'un mode de vie favorisant la santé à tous les plans, une valorisation de sa démarche personnelle, etc., attitudes et comportements développés lors de la prévention secondaire.

L'autre objectif de la prévention tertiaire consiste à faire mieux et autrement sa démarche d'insertion professionnelle puisque les précédentes démarches ont échoué.

Très sommairement, je rappelle qu'une démarche d'insertion professionnelle réussie comprend toujours quatre dimensions qui sont en continuelle interaction. D'abord, il y a la dimension environnement socio-politico-économique. Cette dimension reflète le contexte social dans lequel se fait cette insertion. Ensuite, il y a la dimension soi. «Soi» comme travailleur potentiel et «soi» comme «produit» à mettre en marché compte tenu de la dimension environnement. Troisièmement, il y a la dimension lieu, c'est-à-dire l'ensemble des endroits où peut se trouver le travail ou l'emploi³ souhaité. Ce «lieu» doit être en concordance avec les dimensions «soi» et «environnement». Enfin, il y a la dimension méthode qui regroupe les moyens utilisés ou pouvant être utilisés par la personne, compte tenu de la dimension environnement, pour atteindre ledit lieu.

Bien des piétinements dans les phases destructrices du chômage ont pour origine le fait que les gens utilisent et/ou apprennent des stratégies d'insertion professionnelle basées sur seulement une ou deux dimensions (Limoges, 1983).

Il faut noter que ces quatre dimensions peuvent servir autant dans la recherche d'emploi que dans la création de son travail. Il fut démontré que les stratégies et les programmes de recherche/création d'emploi qui intègrent bien les quatre dimensions peuvent atteindre un niveau d'efficacité de près de 80% (Mills, 1982; Limoges, 1987).

Prévention primaire du chômage

Si la prévention tertiaire peut être aussi efficace, il serait alors insensé, dans une prévention primaire, de ne pas sensibiliser les gens à ces quatre dimensions. Ainsi la prévention primaire rejoindrait autant les comportements que les attitudes. Contrairement à une croyance largement répandue, il me semble que si la prévention primaire se justifie avec des arguments empruntés du niveau secondaire de prévention (par exemple le pourcentage de tentatives de suicide chez les chômeurs ou l'alcoolisme et le chômage, etc.), la prévention primaire se réalise avec des moyens validés en prévention tertiaire (par exemple les programmes post-nataux qui se sont avérés efficaces doivent servir de modèles à l'élaboration de programmes prénataux). Faire de la prévention primaire, c'est éduquer. À vrai dire, il est impossible d'impliquer une personne dans une démarche de prévention primaire face au chômage sans que cette personne ait d'abord côtoyé le spectre même du chômage durant ses études, son emploi ou avant son licenciement ou encore avant la fin des prestations d'assurancechômage.

Si cette personne n'a pas vu et touché de près les effets dévastateurs du chômage, elle restera incrédule; elle se fera prendre à croire que le chômage est un peu comme des vacances, un temps de repos, une sabbatique, une expérience qui ne la concerne pas, ou encore une expérience qu'elle croit maîtriser déjà! (cf. Janis, 1958; 1971).

Une telle mentalité face au chômage «à venir» ou «possiblement à venir» est pertinente, il est vrai. Mais il faut rappeler que cette mentalité n'est juste et appropriée que lorsqu'elle est le fruit de la cinquième phase, ce qui implique, dans la majorité des cas, le passage par les quatre phases précédentes, soit les phases de négation, de colère, de marchandage et d'autodestruction.

Il est vrai de dire que la prévention primaire du chômage a pour but d'amener les gens, plus spécifiquement les étudiants et les travailleurs, à avoir des attitudes et des comportements propres au chômage créateur, sans passer par les phases destructrices du chômage. Néanmoins, cela ne présuppose aucunement de faire l'autruche face aux phases destructrices du chômage.

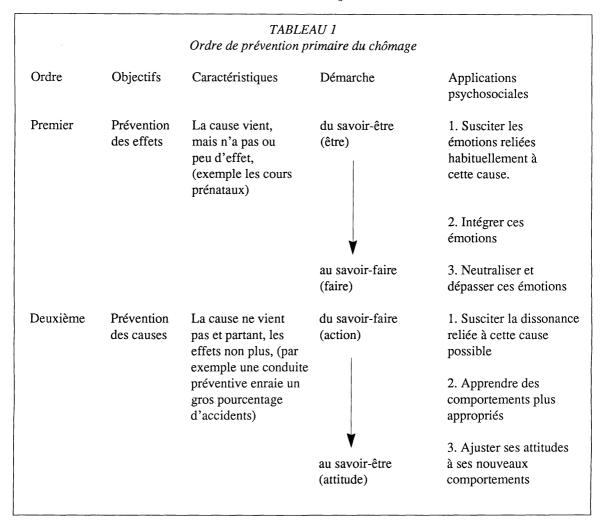
Bien au contraire, encore une fois, une prévention primaire du chômage n'est efficace que dans la mesure où elle amène les individus à regarder le chômage bien en face. Car le chômage éduque. Il est même le meilleur antidote pour lutter contre le chômage (Limoges, 1985). Et lorsqu'une personne accepte de voir le chômage bien en face, elle prend du pouvoir sur celui-ci au point de dire que le chômage s'éduque⁴.

Mon expérience en prévention chômage m'a amené à identifier deux ordres de prévention primaire du chômage, lesquels sont résumés par le tableau 1.

D'abord, il y a la prévention primaire qui s'attaque aux effets — surtout psychologiques — du chômage. En abordant en premier lieu le savoir-être face au chômage, cette prévention espère déclencher chez les individus concernés les savoir-faire appropriés, c'est-à-dire ayant les caractéristiques du chômage créateur. En fait, il s'agit d'aller de l'affectif au cognitif ou du «être» au «faire». Lorsque la cause de ces effets viendra, c'est-à-dire lorsque le chômage viendra, les «victimes» ayant fait une telle démarche de prévention primaire seront familières avec les effets engendrés par le chômage et sauront même les contrôler en grande partie, réduisant ainsi sensiblement ces dits effets.

Pour tout dire, dans le premier ordre, il y a réplique d'une prévention par vaccin: à l'aide d'une dose bien contrôlée, susciter légèrement les effets d'un virus par exemple, pour que lorsque ce virus apparaîtra vraiment, l'organisme ait appris à le contrôler.

Évidemment, dans cet ordre de prévention, le défi demeure le dosage. Si la dose est trop faible,



l'action préventive n'aura pas lieu. Si elle est trop forte, alors se produira immédiatement le déclenchement à tous les effets indésirables et dans leur pleine intensité.

L'autre ordre de présentation primaire du chômage est l'inverse du premier. Dans ce cas-là, l'action — c'est-à-dire le savoir-faire — précède le savoir-être, le «faire» précède le «être», le cognitif l'affectif. Les chercheurs de Palo Alto (Watzlawick, 1977) verraient entre ces deux ordres de prévention un virement de 180 degrés!

Dans la prévention primaire du deuxième ordre, la cause c'est-à-dire le chômage lui-même — est directement visée, d'où les chances innombrables de réduire les effets du chômage. S'il n'y a pas de chômage, il n'y a pas d'effet. Opérationnellement,

il s'agit d'une démarche psycho-éducative dont tout le succès réside dans le déclencheur, c'est-à-dire dans les dissonances cognitivo-affectives engendrées par le contact avec le spectre du chômage. Ici encore, le dosage est de rigueur. Si ce contact n'est pas significatif, la personne concernée ne trouvera pas la mobilisation nécessaire pour agir et développer les actions appropriées face au chômage. En revanche, si le contact avec le spectre du chômage est trop insurmontable, il y a risque de démobilisation et de résignation.

Le tableau 1 fait état des applications psychosociales pour chaque ordre de prévention, des principales étapes qui devraient avoir un plan d'intervention conforme à chacun de ces ordres. Des exercices pratiques ont déjà été proposés pour chacun de ces items (Limoges, 1985A, 1985B, 1987) dont nous ne ferons pas l'éventail. Je dirai brièvement qu'en prévention secondaire, les exercices en question forment un programme de remise en forme vocationnelle appelé aussi Groupe de chômage créateur (Limoges, 1983, 1987)⁵

En revanche, comme l'indique le tableau 2, la prévention primaire de deuxième ordre passe par l'apprentissage des démarches alternatives en recherche d'emploi et en création de son travail, par des moyens déjà proposés pour atteindre les objectifs de la prévention tertiaire⁶.

C'est pourquoi j'écrivais plus tôt que la prévention primaire se justifie par la prévention secondaire mais s'alimente dans la prévention tertiaire⁷.

CONCLUSION: LE CHÔMAGE, DU TRAVAIL POUR TOUT LE MONDE⁸

«Ils ne mouraient pas tous Mais tous étaient frappés.» Lafontaine

En parlant des divers types de prévention, j'ai essayé de faire voir que le chômage affecte les sansemploi (d'où la prévention tertiaire) ainsi que les étudiants et travailleurs (d'où la prévention primaire). Face à ce groupe-ci, il est à propos d'ajouter le commentaire suivant.

Un taux élevé de chômage n'est qu'un indice d'un climat socio-politico-économique difficile. Il reflète une économie stagnante ou en récession, souvent en réaction à une inflation galopante. Il s'ensuit que les indications d'emploi sont instables, sinon en détérioration. Les modernisations d'entreprises et les programmes de mise à jour du personnel sont différés. Ceux qui ont la chance de travailler et de gagner un revenu sont contraints de contribuer davantage pour le soutien des sans-emploi, par des augmentations d'impôt et de taxes ou par la réduction de droits et de services jusqu'ici considérés comme acquis.

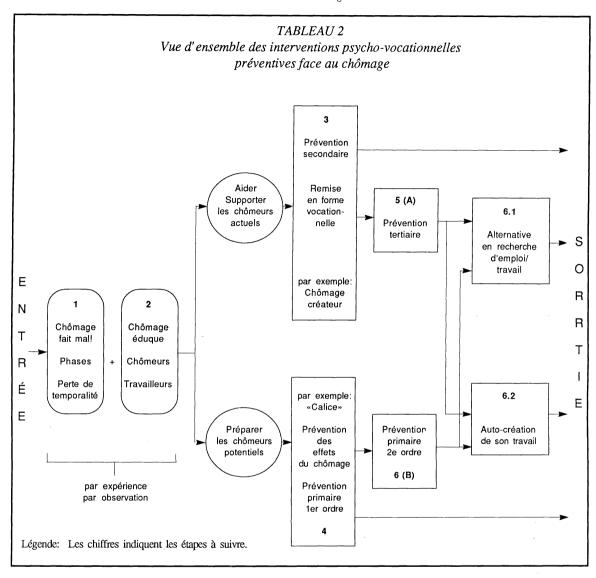
Paradoxalement, pour éviter d'ouvrir de nouveaux postes à cause d'un avenir incertain, ces travailleurs sont souvent sollicités à faire du surtemps ou, afin de joindre les deux bouts, ils sont attirés par le travail au noir.

Devant le chômage, et même devant les chômeurs, ces travailleurs oscillent entre le durcissement («c'est mon droit de travailler, tant pis pour eux» ou «s'ils ne travaillent pas c'est qu'ils sont paresseux») et la culpabilité («pourquoi ai-je un emploi et pas lui?») en passant par la démobilisation («si eux sont payés à ne rien faire, pourquoi je me forcerais?»).

Par ailleurs, dans un tel contexte, les études ont moins de sens et sont moins motivantes, car sans portée temporelle. Souvent, les étudiants sont contraints — ou se résignent — à étudier plus longtemps ou dans des secteurs présentant moins d'attrait pour eux mais décrits comme «gagnants». En dépit de cela, ces études débouchent souvent sur des domaines incertains. Ce qui fait qu'en période de chômage élevé, les travailleurs, et dans une large mesure les étudiants, ont plus de propension à l'épuisement professionnel (burn-out) d'une part, et à l'obsolescence vocationnelle (ou démobilisation face au travail et aux études, désuétude, stagnation professionnelle) d'autre part. L'un et l'autre de ces maux sont d'ordre psychomental et actuellement, la société et ses institutions n'y prêtent guère attention. En conséquence, toute intervention-prévention des effets du chômage et ayant pour but la santé mentale, devrait s'y attarder. En soi, ces maux peuvent être considérés comme des crises (certains psychologues et travailleurs sociaux seraient portés à les aborder ainsi). Une conception plus vocationnelle de ces crises les aborderait de façon primaire, c'est-à-dire en lien avec la conjoncture socio-politico-économique et précurseurs des effets du chômage sur les non-chômeurs!

Un autre groupe par le chômage est constitué des parents, amis et voisins de chômeurs, en d'autres mots les réseaux naturels des chômeurs. Les liens affectifs et géographiques qui les unissent aux chômeurs font que ces personnes vivent souvent de la culpabilité, de la démobilisation, de l'inconfort, de l'impuissance et même de l'agressivité face à «leurs» chômeurs (O.M.S., 1987).

La prévention chômage implique de donner à ces parents, amis et voisins immédiats, un support et un encadrement minimal avant que les dits sentiments s'enveniment et se cristallisent pour devenir une source de stress incontrôlable et pathologisante. Un moyen bien simple de répondre à cette clientèle serait de favoriser des temps d'échanges et d'entraide entre ces personnes.



Enfin, le dernier groupe affecté par le chômage, et non le moindre, est celui des intervenants sociaux auprès des groupes précédemment énumérés, c'est-à-dire auprès des chomeurs. Évidemment, les intervenants en santé communautaire sont ici fortement visés.

Il est indéniable que ces intervenants ont besoin d'aide et de support pour affronter ce fléau et ses victimes car comme la citation de Lafontaine le laisse présager, eux, comme tous les autres, en sont frappés. Les premiers symptômes sont l'indifférence, le scepticisme, la mesquinerie, la bureaucratie.

À mon humble avis, certains intervenants s'en tireraient mieux et feraient un premier pas vers la cure s'ils se libéraient d'une conception anti-travail parce qu'ils furent souvent impliqués et sensibilisés aux maladies industrielles, aux abus d'employeurs, au «cheap labor», et ainsi de suite. Ma crainte est que ces derniers n'associent maintenant que des qualificatifs négatifs au travail. Or, il faut aussi reconnaître — et de nombreuses recherches récentes le confirment (cf. Sivadon, 1983; Limoges, 1987) — le travail fait la santé⁹.

C'est pourquoi, dans une approche cohérente de prévention chômage, il est à espérer que les intervenants sociaux — surtout les tenants de la santé mentale — modifient au besoin leur vision du travail et s'attaquent aux effets occasionnés par son absence. Je crois qu'ils ont la compétence nécessaire pour faire une prévention secondaire du chômage telle que décrite précédemment. Ils peuvent même amorcer adéquatement des démarches de prévention tertiaire concernant le chômage.

Mais pour la compléter, et surtout pour mener à bien toute intervention primaire, il y a lieu de collaborer ou de s'adjoindre des experts de la problématique vocationnelle, c'est-à-dire des spécialistes en orientation scolaire et professionnelle. La problématique du travail-chômage est trop importante pour n'être abordée que superficiellement. S'y attaquer c'est rejoindre une grosse racine de bien des maux: alcoolisme, violence conjugale, tentative de suicide, épuisement professionnel, obsolescence vocationnelle, etc.

Il semble que le gouvernement belge a compris cela puisque j'ai ouï dire qu'il a, en quelque sorte, intégré en une structure cohérente et dynamique l'équivalent de nos C.L.S.C. et centre d'emploi.

NOTES

- Le qualificatif «vocationnel» résume tout ce qui se rapporte à la dynamique individu-étude-travail. Cette dynamique constitue le champ d'intervention spécifique à l'orientation scolaire et professionnelle.
- L'adverbe «maintenant» est utilisé pour faire ressortir qu'une démarche de prévention secondaire a déià eu lieu.
- «Travail réfère à tout ce qui permet de gagner un revenu, à la limite à toute occupation du temps, alors que l'«emploi» sert à décrire un poste particulier et bien structuré de travail.
- Lors du congrès de l'ACFAS à Québec en 1984, le Groupe Éducation/chômage a tenu un colloque ayant pour titre «Le chômage éduque et s'éduque».
- 5. Un programme visant la prévention primaire du chômage, surtout celle du premier ordre, est justifié dans «le chômage, si c'est possible, éloignez de moi ce calice» (Limoges, 1983, p. 21), et élaboré en partie dans «S'orienter en 85: un vrai safari dans une jungle remplie d'imprévus et de défis» (Limoges, 1985 B, p. 15-33).
 - D'autres exercices sont présentés dans le cahier du secondaire V du programme d'éducation à la carrière Collection éducation au choix de carrière par Pelletier, Noiseux et Pomerleau, Sainte-Foy, Éditions Septembre.
- 6. Toujours en référant au tableau 2 puisque, d'une part tout programme de prévention primaire du chômage ne s'avère efficace que si les étapes 1 et 2 sont bien réussies, et que d'autre part les gens en prévention tertiaire ont déjà franchi ces deux premières étapes, considérer joindre ces deux groupes et deux types de prévention au moment opportun.
- 7. On trouvera les éléments nécessaires à l'élaboration d'un

- programme de prévention tertiaire du chômage dans Trouver son travail de Limoges, Lemaire et Dodier (Montréal: Fides).
- Titre et thème d'une conférence populaire donnée à Sorel en novembre 1985.
- 9. Ce qui n'aide pas à promouvoir cette notion, pourtant si riche et si juste, c'est que l'expression «le travail fait la santé» était le mot d'ordre inscrit sur les murs du camp de déportation de Dachau lors de la seconde guerre mondiale.

RÉFÉRENCES

- AVEDON, L., Stratégies d'adaptation employées par les travailleurs déplacés, Connat 12, Ottawa, Emploi et immigration Canada.
- BORGEN, W., AMUNDSO, N., 1984, *Dynamics of Unemployment*, Vancouver, Faculté d'éducation, Université de Colombie-Britannique.
- CAPLAN, G., 1964, Principles of Preventive Psychiatry, New York, Basic book.
- FORTIN, D., 1983, Impact du chômage sur le bien-être psychologique et la santé mentale, Sainte-Foy, École de psychologie, Université Laval.
- HAGAN, L., PAUL, D., 1987, La promotion de la santé mentale dans le contexte des CLSC de la région de l'Estrie: un plan d'action, Sherbrooke, Département des sciences infirmières.
- JANIS, I., 1958, Psychological Stress, New York, John Wiley and Sons.
- JANIS, I., 1971, Stress and Frustration, New York, Harcourt, Brace Jovanovick, inc.
- LIMOGES, J. et al., 1983, *Chômage: mode d'emploi*, Montréal, Éditions de l'homme.
- LIMOGES, J., 1985a, Éducation et chômage: l'enjeu des virés et des non-virés, *Orientation professionnelle*, 21, no. 1.
- LIMOGES, J., 1985b, S'orienter en 85, un safari... dans Guide pratique des études collégiales, Montréal, SRAM.
- LIMOGES, J., LEMAIRE, R., DODIER, F., 1987, Trouver son travail, Montréal: Fides.
- MILLS, A., 1982, Club de placement, Cognica, XIV, no. 3.
- O.M.S., 1983, Health and Policy Implications of Unemployment, Ottawa, Association canadienne d'hygiène publique.
- SIVADON, P., FERNANDEZ-ZOILA, A., 1983, Temps de travail, temps de vivre, Bruxelles, Mardaga.
- WATZLAWICK, P., WEAKLAND, J., 1977, The Interactional View, Toronto, W.W. Norton.

SUMMARY

Following a brief description of mental health and its impact in the workplace, the author examines the primary, secondary and tertiary preventive measures related to unemployment, with special emphasis on the primary ones. He then demonstrates how unemployment affects and concerns us all: the unemployed, workers, students, natural networks among the unemployed and, finally, those involved in promoting community and mental health. In conclusion, the author defends and integrated and concerted approach for preventing unemployment and argues that this cannot be possible without sufficient collaboration among those experts who study the individual-schooling-workplace process.